

gées contre moi et qui durent encore au jourd'hui.

Quant à moi, j'ai conservé mon entière indépendance. Je ne pouvais offrir de concession nière à personne, puisque je n'en possède aucune. Je ne revendique que ce qui m'a été pris.

Dans la lutte que j'ai entreprise pour faire triompher la cause du Tonkin, établir l'indépendance de son peuple sous notre protectorat et créer un commerce loyal avec les riches provinces sud-ouest de la Chine, j'ai été soutenu par la presse de toute opinion. Ce serait une folle injure de supposer que le pauvre explorateur ruiné ait été obligé d'employer la corruption pour assurer l'appui de cette grande puissance. En l'honneur des écrivains de notre pays, je déclare que tous ont défendu cette juste cause avec intégrité et patriotisme.

Vous me demandez aussi ce que je pense des origines officielles ou secrètes de l'expédition qui se fait aujourd'hui. Ces mots peuvent donner lieu à bien des interprétations. Veut-on parler de l'intervention de l'amiral Dupré au Tonkin en 1873, ou d'autres agissements? Tout cela serait beaucoup trop long à développer ici. J'y reviendrai, si cela est nécessaire.

Mais je puis vous dire mon opinion sur la situation actuelle.

À mon avis, il n'y avait qu'une politique franchement tonkinoise, capable de nous amener au Tonkin, sans complication et sans effusion de sang. Nous ne devions avoir qu'un but, affranchir le peuple tonkinois du joug si oppressif qui pèse sur lui depuis le commencement du siècle et le rendre à sa nationalité. En copiant les protectorats anglais de l'Inde, nous avions les avantages d'une véritable possession sans en avoir les inconvénients. Les Tonkinois, fiers d'être quelque chose chez eux-mêmes, nous auraient su gré de l'autonomie que nous leur aurions laissée.

Tout cela était facile. Le Tonkin n'appartient à Ta-Duc que par droit de conquête, grâce au concours que des officiers français, conduits par l'évêque d'Adran, ont prêté au roi Gia-Long. Nous avons bien le droit, aujourd'hui, de reconstruire au Tonkin, un Etat que nous avons contribué à détruire, au commencement de ce siècle.

À lieu de cela, nous persistons à traiter avec Ta-Duc, dont la signature et la parole ne signifient rien, et nous créons ainsi, à plaisir, des défiances parmi les Tonkinois, qui ont tout lieu de redouter une alliance dont ils ont déjà été, une première fois, victimes.

Ta-Duc n'a jamais exécuté les traités de 1862 et de 1874. Il n'exécutera pas d'avantage celui qu'il nous signera demain, car ne voyant pas le plus fort, il signera tout ce que nous voudrons, sans ensuite le rien exécuter, à nous bernier et à continuer ses intrigues.

Voilà la situation que notre politique va nous créer et qu'il faudra ensuite débrouiller à coups de canon, quand il était si facile d'en finir d'un seul coup, à peu de frais et sans verser le sang, en favorisant dans le Tonkin un vaste mouvement que nous aurions facilement organisé et dirigé dans le sens de la politique que je viens d'indiquer.

On a beaucoup parlé de la Chine, depuis quelque temps. Il n'y a rien à redouter, selon moi, de ce côté. Il y a, dans cet Etat, trop de causes de faiblesse pour qu'il songe jamais à nous susciter des difficultés au Tonkin. Cela pourrait lui coûter cher et amener une de ces insurrections qu'il a tant sujet de redouter. J'en sais quelque chose, car j'ai parcouru la Chine du nord au sud, et je puis me flatter d'avoir contribué dans une certaine mesure, à apaiser des rébellions qui ont mis ce pays à deux doigts de sa perte.

Recevez, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération très distinguée.

J. DUPUIS,
Explorateur du Tonkin.

On écrit de Bagnères-de-Bigorre :

Les signes précurseurs d'une bonne saison deviennent de plus en plus nombreux ; les étrangers arrivent déjà en foule et l'on remarque aux Thermes une animation toute particulière. Malgré la part très-large faite à la clientèle indigène, les recettes seraient, assure-t-on, supérieures de 50 000 à la moyenne des cinq dernières années et de 45 000 à celles de 1888. Nous sommes heureux de ces premiers résultats et nous faisons des vœux pour que la même marche ascendante dure toute la saison.

Ce serait pour la Compagnie une juste récompense de ses efforts et de ses sacrifices.

M. Grau-Derevy, président de la Compagnie concessionnaire, vient de faire un nouveau voyage à Bagnères, pour se rendre compte de la marche des travaux et s'assurer par lui-même qu'on peut compter sur leur achèvement pour le 1er juillet. Son impression n'aura pu être que favorable, car tout marche à souhait.

La Compagnie concessionnaire vient de traiter pour la direction du Cercle et des salons du Casino, avec M. Durteste, directeur de la publicité du Grand Hôtel et de l'Hôtel Continental de Paris.

C'est là un excellent choix auquel applaudiront tous ceux qui s'intéressent au développement de la station.

Les curieux affluent, Bagnérais et Etrangers, autour du nouveau Casino.

L'administration se montre tolérante et, dans la mesure que commandent la prudence et les nécessités d'exécution des travaux, elle autorise l'entrée des chanteurs. Elle donne ainsi satisfaction à la curiosité publique qui, jamais d'ailleurs, ne fut plus légitime et plus sympathique.

L'inauguration du nouveau Casino nous pourrions dire l'unique question Bagnéraise. Aussi chacun est arde de voir, de se rendre compte par lui-même, de ce qui va se passer, et tout sera prêt pour le 1er juillet.

Pour notre compte, nous n'en doutons pas et nous croyons pouvoir ajouter que telle est l'expression générale.

À l'intérieur, on peut déjà se faire une idée assez exacte de l'effet d'ensemble. Les

décorations des divers salons, celles sur toute la grande salle des Représentations, sont d'un style grandiose et d'un luxe éblouissant. La piscine, avec son immense et légère couverture vitrée et ses vastes dimensions, présente un coup d'œil magnifique.

À l'extérieur, le parc commence à dessiner les contours de ses futurs massifs d'arbustes et de fleurs. En face du superbe monument qui sera le point de départ des lignes architecturales, avec la grande allée terrasse qui le domine, dominent elle-même par le magnifique coteau verdoyant lequel elle est adossée, il produira certainement un effet splendide et constituera l'un des grands attraits du Bagnères-Thermal.

DEPECHE TELEGRAPHIQUES

(Service particulier)

NOUVELLES DIVERSES

Les ministres en voyage
Paris, 17 juil.
Malgré la gravité de la situation politique, cinq ministres sont allés, afin de faire croire aux populations, que pendant leur voyage, les affaires n'ont pas plus avancé.

L'interpellation projetée sur la guerre engagée au Tonkin, sans décision des Chambres, est, grâce à l'indisposition de M. Chaillemet-Lacour, reportée dans les eaux de Vichy.

Pour se reporter de cent onze suspensions de traitement contre les prêtres, M. Martin-Feuillée, qui tient les cuites et les sceaux de la même main, va étudier, à Osen, les effets de la remonte chevaline, afin de voir s'il peut les appliquer à la réforme judiciaire urgente, si l'on considère, à Nancy et à Paris même, des faits récents signifiés.

La fête du 14 juillet
Paris, 17 juil.
Le gouvernement recommande au préfets de donner, à tout prix, une grande solennité à la fête nationale du 14 juillet, dans les départements, qui manquent, hélas ! d'enthousiasme et surtout de ferveur.

Election d'un conseiller général
Brest, 18 juil.
Voici le résultat de l'élection qui a eu lieu, à Saint-Thégonec, pour la nomination d'un conseiller général : M. Quéinnec, monarchiste, a été élu.

Arrestation de Triolet
Lyon, 17 juil.
Le citoyen Triolet qui, depuis l'arrestation des chefs du parti anarchiste, avait à Lyon la direction du mouvement, a été arrêté hier soir à son retour de Saint-Etienne où il était allé dans le but de préparer pour aujourd'hui une manifestation sur la tombe des victimes de la Ricamarie.

Triolet a opposé aux agents une vive résistance

Un envoi d'armes à M. de Brazza
Le Havre, 17 juil.
Des armes à destination de l'expédition de M. de Brazza sont parties hier de notre port à bord de l'Hermance et de la Jenny.

Arrestation d'un socialiste russe
Paris, 17 juil.
Le citoyen et la Bataille annonce que le socialiste russe Pierre Allouff vient d'être expulsé de France.

Pierre Allouff avait été expulsé une première fois en 1880, au mois de janvier, à la suite de la publication, à Bordighera (Italie), d'une brochure sur la mort d'Alexandre II.

Après le départ de Cannes de l'impératrice de Russie, Allouff fut renvoyé à Nice, en 1881. Il fut appelé chez le commissaire de police, qui lui reprocha d'avoir manifesté trop vivement sa satisfaction en apprenant la mort de l'empereur.

Le 6 juin dernier, Pierre Allouff reçut l'ordre de quitter immédiatement le territoire français. Il a demandé la cause de la mesure prise contre lui.

Le préfet des Alpes Maritimes a répondu que cette mesure était motivée par un article très violent publié sur la situation en Russie, dans le *Revue des Travailleurs*, à Nice, article, dit le *Citoyen et la Bataille*, qui a déjà paru, il y a un an et demi, le 13 décembre 1881, dans le *Citoyen*, et qui, le 13 décembre 1881, dans le *Citoyen*, et qui, le 13 décembre 1881, dans le *Citoyen*, et qui, le 13 décembre 1881, dans le *Citoyen*.

ÉTRANGER
Un procès de presse
Madrid, 16 juin, 11 h. soir.
Le tribunal spécial chargé des délits de presse a rendu aujourd'hui un jugement condamnant le journal *El Globo* à trente jours de suspension pour un article injurieux envers la personne du chef de l'Etat.

Dans un autre procès, celui du journal *El Globo* a été condamné à trente jours de suspension pour un article injurieux envers la personne du chef de l'Etat.

Les deux journaux annoncent qu'ils interjetteront appel devant la cour de cassation.

Une dépêche de Tarragone annonce qu'aujourd'hui a eu lieu l'exécution du brigand Pancho Anzola, récemment extradé de France et condamné à mort par un conseil de guerre pour plusieurs assassinats.

Une arrestation
Berlin, 17 juil.
Le poète polonais Krasinski a été arrêté il y a quelques jours, à Saint-Petersbourg, où il était de passage.

On ne sait encore rien de certain, touchant les motifs de cette arrestation.

UNE ÉPouvANTABLE CATASTROPHE

Une fête était donnée samedi soir à un millier d'enfants des écoles de Sunderland (Angleterre) dans une salle de théâtre de cette ville.

À la sortie, une nuée d'enfants descendant des galeries supérieures s'est rencontrée près de la porte avec la foule des jeunes spectateurs qui débouchait du parterre.

L'exiguïté de la porte de sortie ne permettant le passage que un à un, il s'est produit une bousculade et un grand nombre d'enfants ont été renversés et foulés aux pieds. Avant qu'il ait été possible d'organiser les secours, plusieurs centaines d'enfants gisaient écrasés par leurs camarades qui ne pouvaient résister à la poussée venant du fond de la salle.

Ces témoins oculaires rapportent qu'à ce moment l'entrée de la salle présentait un spectacle horrible à voir. Les corps des malheureuses petites victimes, empilés les uns sur les autres, formaient un amas indescriptible.

Lorsqu'on a pu organiser des secours, 160 à 180 des pauvres petits avaient déjà péri, ses physiciens pour la plupart. Un grand nombre d'autres avaient reçu de graves contusions.

Une fois, évaluée à plus de 20 000 personnes, n'a cessé, pendant toute la soirée, de stationner dans le voisinage du lieu du sinistre. Des troupes ont été appelées pour maintenir l'ordre. Toute la ville est dans la consternation.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

L'industrie lainière en Russie
Nous trouvons, dans un rapport de la Chambre de commerce de Verviers, les renseignements suivants sur les fabriques

d'étoffes pure laine et laine et coton de la Russie.

RUSSIE PROPREMENT DITE
On compte en Russie des fabriques occupant 22,640 ouvriers produisant annuellement pour... 21,875,000 Roubles

Elles possèdent 18,000 mètres et fabriquent environ un million de pièces d'étoffes. Elles se répartissent ainsi :

Pologne
On trouve en Pologne 125 fabriques qui occupent 7,270 ouvriers et ont une production annuelle de... 14,800,000 Roubles

Les plus importantes de ces fabriques sont les suivantes :

Heizel, production annuelle de... 2,000,000 Roubles
Mayer, ... 120,000 Roubles
Kruider, ... 1,800,000 Roubles
Krusche et Euder, ... 1,200,000 Roubles

Fabriques de draps
RUSSIE
On y compte 468 fabriques avec 90,250 mètres et 81,000 ouvriers produisant annuellement 43,500,000 roubles de drap (81,000,000 de mètres, soit 630,000 pièces de 50 mètres pour 275 millions, valeur moyenne de 225 francs) d'une valeur de... 69,650,000 Roubles

Pologne
On compte en Pologne 278 fabriques qui occupent 4,990 ouvriers et ont une production de... 7,500,000 Roubles

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LA FÊTE DES ÉCOLES LIBRES

Ce n'est pas en sortant d'une fête comme celle que nous venons d'admirer, qu'il faudrait écrire le compte rendu.

Resumons tout de suite et d'un mot l'avis général : elle a été merveilleuse et extraordinairement réussie.

Tous les éblouissements de cette fête passent devant nos yeux comme les capricieux dessins qu'on voit dans un kaléidoscope. Nous faisons appel à l'indulgence de nos lecteurs, et nous les prions de croire que rien de ce qui va suivre n'approche de la réalité.

À trois heures l'avancement des jardins de M. Pierre Cateau commence.

Depuis plusieurs jours tous les cachets ont été enlevés. Aussi le nombre de personnes qui ne peuvent entrer est-il considérable.

De la terrasse, l'aspect est délicieux. Devant soi, on découvre le kiosque, tout pimpant, dont le blanc-herminette se détache sur le vert clair de la pelouse et sur le vert sombre des arbres de l'habitation.

À droite et à gauche du péron, des bouquets de fleurs, toutes de blanc vives, vous vendent leurs fleurs au poids de l'or ; mais leur insistance est si gracieuse, qu'on aurait mauvaise grâce à ne pas leur acheter au moins une rose ou un œillet.

Les boutiques
Il faut procéder par ordre. Nous demandons au lecteur de nous suivre à travers les jardins.

Allons droit, si vous le voulez bien, aux boutiques établies dans la grande allée des marronniers.

Dans l'ensemble, toutes se ressemblent. Vues de près, chacune d'elles a son cachet particulier. Ce qu'elles ont d'absolument commun, c'est l'air de bien-être, la grâce des marchandes, les habillements à la mode et à vous vendre pour vingt francs, quand vous voulez leur acheter pour vingt sous.

Les toilettes sont ravissantes. On ne peut s'empêcher de reconnaître, même approximativement — à être considérable.

Voici les noms des dames préposées aux différentes ventes, aussi bien aux boutiques qu'aux marchés aux fleurs et aux boutiques proprement dites :

1. Buffet du Perron : Mme Georges Cateau et la comtesse Mimerel.
2. Buffet du jardin : Mme Droulers Prouvost.
3. Fleurs et plantes : Mme Louis Cordonnier et Mme Davilliers.
4. Pavillon chinois : Mme Bellon.
5. Travaux à l'aiguille : Mme Edouard Ferrer.
6. Librairie et papeterie : Mme Tomlemond-Dazin.
7. Pains d'épices, confiseries et bonbons : Mme Wibaux-Lestienne.
8. Biscuits : Mme Gustave Réquillart.
9. Lingeries : Mme Julien Lagache.
10. Vêtements pour les pauvres : Mme Alfred Reboux.

Les buffets
Dans les appartements du rez-de-chaussée de la maison de M. Pierre Cateau et dans le jardin, on a établi deux buffets d'un bon goût auquel tout le monde a rendu hommage.

L'accueil est charmant, les clients abondent et la recette faite par les dames qui avaient bien voulu accepter la direction, a dû être des plus fructueuses.

À la fin de la soirée, tout manquait.

LE TIR
Il est très élégant le tir national, avec ses faisceaux de drapeaux tricolores, surmontant une construction de forme gracieuse, tendue au-dessus de toute la partie de la pelouse, ornée à l'intérieur de tentes de velours rouge, de canapés bouton d'or et de glaces monumentales.

Le crépitemment des balles n'a pas discontinué de la journée. Il fallait faire queue avant de faire son carton.

LE CONCERT DU « BROUTEUX »
Du tir à l'Écluse, on traverse encore un massif. La salle est longue, la scène est placée sous un dôme blanc et rouge. Les chaises sont en velours, les pupitres descripteurs se tiennent debout, bien debout ou s'appuient sur des tables branlantes et chancelantes.

L'orchestre était excellent. Il suffira de dire que MM. Vergotte et Wattenwatt étaient parmi les chanteurs comiques, pour que nos lecteurs sachent qu'on n'engendrait pas la mélancolie dans ce coin béni du ciel.

Jetons un coup d'œil en passant au bar Tivoli qui débite d'excellente bière de Bavière, et revenons au

PAVILLON JAPONAIS
Une véritable merveille d'architecture exotique avec sa toiture peinte en jaune, sa grande tente d'un rouge incandescent, son grand parasol de papier de couleur, on y fait tout ce qu'on peut de choses. Un grand chinois raille le passant, l'éloigne des vendues de billets dans le reste. Et la route de la fortune ne cesse pas de tourner autour des lots ravissants aux yeux, laissant à tous la satisfaction d'avoir colporté à une bonne œuvre.

LE CIRQUE DU HIGH-LIFE
C'est un gros, gros, gros succès de la fête. Plus le prix des places montait, et plus on se pressait pour entrer. Depuis quatre heures et demi, il fallait faire queue au contrôle. À cinq heures, on payait cinq et six francs d'entrée.

M. Vandercolle, directeur du cirque était superbement vêtu, dans son habit bleu à collet rouge, couvert de décorations comme un général péruvien.

Les laquais en jaquette rouge XIII^e siècle, bottes de hasane montées jusqu'au dessus des genoux avaient grand air.

Quant au clown Jack, il redoutait des points pour la souplesse et l'élégance à bien des clowns en renom.

Les trois frères Icaz ont montré leur force musculaire, mais ils ont trouvé un redoutable adversaire dans un soldat belge... né natif de Roubaix, comme on dit au régiment.

Les honneurs de la journée ont été pour Madame Van der Culle, une chaste personne, au maintien modeste, aux muscles d'acier, au robe bleu et courte, le corsage rouge, et la chevelure blonde ont fait tourner bien des têtes.

Dans la soirée nous avons aperçu Madame Van der Culle fumant une cigarette au bras de son mari Paul duodé.

Madame Van der Culle jongle avec des poids de vingt-cinq kilos, et fait des quêtes fructueuses, ce qui est bien l'essentiel. Merci au charmant garçon qui en avait accepté le rôle et qui l'a si heureusement rempli.

GUIGNOL
Guignol a en pour impresario un véritable personnage portant une longue chevelure d'un blond sale, des favoris de même couleur. Il fait avec une mauséreuse charmes les honneurs d'un cor de chasse qui joue faux, d'un tambour qui boite et d'une grosse caisse qui assourdait, fait les joies des enfants et le tourment des oreilles des adultes.

Guignol, ce rose le commissaire de police, les gendarmes et tous les agents de l'autorité quels qu'ils soient ; c'est le théâtre des mécontents et des bêtises qui sont foudroyés par nature.

LE DÉCAPITÉ PARLANT
À l'autre bout de la terrasse, voit le décapité parlant. Le pauvre homme ! Il a été exécuté, il y a un siècle, en place de Grève. Dans un cachot où l'on n'a pas oublié la paille humide — on voit sa tête grise sur une table. Cette tête parle, raconte qu'il n'a pas eu la peine de vouloir changer la forme du gouvernement.

Le décapité parlant a tranché une grande question sociale. Le décapité souffre-t-il après sa décollation ? — Oui, répond Hippocrate. — Non, réplique Galilée. — On n'en sait rien, a répondu Esculape.

Le décapité a souffert il y a cent ans, il souffre encore aujourd'hui. Comment en serait-il autrement. Il a constamment sous ses yeux le couperet qui trancha sa tête, et une musique atroce écorche ses malheureuses oreilles.

LA FEMME TORPILLE
Le boniment est philosophique. Il nous parle de l'électricité « que nous connaissons si bien et que nous ne connaissons pas ». Cette définition savante nous séduit ; le fozdon le Darnum a orné sa tente achève de piquer notre curiosité. Nous voici devant la femme torpille, vendée à quelques uns de nos municipaux.

Un blanc sale, constellé d'étoiles dont l'or est éteint. Le manteau fut de velours bleu. Il a tourné à la couleur puce.

Si vous touchez la main de cette femme exotique vous ressentirez immédiatement une forte commotion électrique. Les femmes ont peur, les enfants pleurent, et la caisse s'empâte.

Quant aux curieux qui veulent savoir ce qu'est l'électricité qu'ils s'adressent à l'académie des sciences.

LES CHARLATANS
A côté de la brayée de la femme torpille, deux charlatans vendent au public une recette inconnue pour se guérir de toutes les maladies par le voir solitaire !

Le développement de l'enseignement public, et il a manifesté l'esprit qu'avant peu, le régime de la liberté aurait pris la place du régime d'oppression que nous subissons.

« Ah ! si l'expression me manquait, s'il me fallait céder à l'émotion qui me domine, que de mon cœur, au moins, plus encore que de mes lèvres, s'échappât ce double cri qui est ici, je ne crains pas de l'affirmer, l'expression du sentiment général !

« Honneur à l'enfant du peuple !
« Honneur à son généreux bienfaiteur !
« Honneur à Pierre Cateau !

M. Pierre Cateau a répondu que son concours était toujours acquis aux œuvres ayant pour but le développement de l'enseignement public, et il a manifesté l'esprit qu'avant peu, le régime de la liberté aurait pris la place du régime d'oppression que nous subissons.

« Ah ! si l'expression me manquait, s'il me fallait céder à l'émotion qui me domine, que de mon cœur, au moins, plus encore que de mes lèvres, s'échappât ce double cri qui est ici, je ne crains pas de l'affirmer, l'expression du sentiment général !

Le feu d'artifice
A onze heures et demie un splendide feu d'artifice a été tiré dans les jardins de M. le comte Mimerel. Le bouquet a découvert un serpent de feu au milieu des fleurs.

L'enthousiasme du public ne connaissait plus de bornes et un nouveau vivat a été chanté.

Nous traçons à la hâte ce compte rendu rapide que nous compléterons demain, s'il y a lieu.

Nous ne pouvons cependant terminer sans remercier au nom du public d'hier, M. Pierre Cateau dont la générosité est inépuisable, quand il s'agit d'une bonne œuvre, Mme Bréville-Lenglet, présidente du donateur des écoles, M. Justin Ruffelet, président, M. Paul Wibaux, et tous les organisateurs de cette fête magnifique dont le souvenir restera dans nos annales locales.

Une liste part de ce colossal succès ravient aux femmes si charmantes et si dévouées que nous avons vues hier se prodigier avec tant d'entraité au service d'une cause si chère à leurs cœurs de catholiques et de roubaixiennes.

La fête d'aujourd'hui
Nous rappelons que la fête des Ecoles se continue aujourd'hui.

On trouvera des cartes à l'entrée. Le programme est largement aussi attrayant que celui d'hier.

Le numéro 220 a gagné le lot de la loterie qui a eu lieu au Tir à la carabine Flobert.

La Chambre de Commerce se réunira à l'Hôtel-de-Ville, le mardi 19 juil., à 4 heures du soir. Voici l'ordre du jour :

1^o Lettre du Chemin de fer relative à l'ouverture d'un bureau de transit international à Roubaix ;

2^o Lettre de la Chambre de Commerce relative au double Conditionnement ;

3^o Lettre du ministre au sujet de nos exportations de laines ;

4^o Lettre de la Chambre syndicale d'exportation de Paris ;

5^o Lettre du directeur général des douanes au sujet de la perception des droits ;

6^o Communication relative à deux lignes de Chemin de fer de Roubaix vers Audenarde et d'Armentières à Roubaix-Tourcoing ;

7^o Diverses autres communications très importantes.

LES ENFANTS DE LA LYRE, DE WATTELOS. — Nous apprenons que l'harmonie *Les Enfants de la Lyre*, de Watteelos, donnera, dimanche prochain 24 juil., un grand concert-festival à ses membres honoraires, dans les jardins du Cercle de la Concorde, avec le héliant concours de la société chorale *Les Enfants de Watteelos* et d'harmonie *du Cercle Royal de Mouscron*.

Le prix du cachet pour les personnes étrangères à la Société est de un franc.

UNE DOUBLE CHUTE. — Hier après-midi, deux jeunes gens s'étaient avisés de monter sur le même cheval, et de faire courir celui-ci à fond de train.

L'animal avait déjà parcouru la rue du Grand Chemin, lorsqu'il arriva près du pont de Mouvaux il se mit soudain à ruer et lança ses cavaliers à plusieurs mètres de distance. Les deux jeunes gens allèrent buter contre les murs d'une maison et reçurent des blessures fort graves à la tête et aux épaules. Ils ont été transportés dans une maison voisine, où on leur a prodigé des soins.

enfermés dans de doubles verres, celui du dehors, vert, jaune, rose ou bien, projetait des lumières multicolores mariées avec un art infini.

Sur la pelouse, des fougères de gaz traçaient comme de l'argent sur le fond vert. Les corbeilles de fleurs avaient une ceinture de feu. Dans les arbres les lanternes japonaises aux dessins fantastiques donnaient au jardin tout entier le caractère d'une nuit discrète et multicolore qui reposait la vue de l'éclaircissement de la lumière électrique et du gaz.

Tout en haut des arbres de grands vases rouges ressemblaient à des taches sanglantes. L'espace réservé au bar Tivoli était splendide ment éclairé d'un cordon de gaz, dont la flamme vive était enfermée dans des verres dépolis. Au milieu, les lanternes japonaises coloraient de leur lueur bifurquée les pins du haut.

Le buffet de jardin était éclairé au gaz. Celui de la maison à la lumière électrique modérée. (Système Edison).

C'est la première fois qu'on fait dans une ville de province cette application de la lumière électrique. Jusqu'à ce jour on ne l'avait employé qu'au foyer du Grand Opéra à Paris.

Les Concerts
Deux concerts ont été donnés. L'un dans la soirée, par la *Concordia* ; l'autre, dans la soirée par la *Fantasia Delatré*.

La *Concordia* fait d'étonnants progrès dont nous la félicitons.

Quant à la *Fantasia Delatré*, elle a été égale à sa réputation, c'est-à-dire irréprochable à ce point que la critique la plus chagrin ne trouverait rien à reprendre.

Remerciements à M. P. Cateau
Vers dix heures et demie du soir, M. Justin Ruffelet s'est présenté à M. Pierre Cateau et, au nom de l'œuvre du donateur des écoles libres, et tout il est le président, et l'a remercié en ces termes :

« M. PIERRE CATEAU,
« Les merveilles que ces jardins si gracieusement unis dénotent de nos yeux, les sons harmonieux qui viennent à frapper nos oreilles, les prodiges de dévouement et de charité que nous voyons s'accomplir, tout ici nous rappelle et nous chante l'immense bienfait de votre inéprouvable générosité, et nous fait un devoir de vous offrir, ainsi qu'à Monsieur le comte Mimerel, l'humble hommage de notre profonde gratitude.

« Car, en même temps que l'admiration s'impose à nos yeux étonnés et ravis, elle imprime dans nos cœurs le sentiment de la dette de reconnaissance que nous y contractons envers vous.

« Mais comment remplir ce devoir, dont nous sentons tout le poids, sans même qu'il nous soit possible d'en mesurer l'étendue ? Notre impuissance nous contraindrait de confusion, si nous n'étions fermement convaincus de la vérité du proverbe : Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

« Laissez-nous Lui remettre le soin d'acquiescer royalement notre dette, et vous donnez l'assurance que nous, du moins, nous aurons la mémoire de ce que nous avons gardé fidèlement le culte du souvenir.

« Et qui donc oserait que dans cet asile charmant, si souvent ouvert à l'employé malade et l'ouvrier malheureux, vous avez voulu abriter aujourd'hui l'enfant du peuple, heureux de joindre vos efforts aux nôtres, pour lui reconquérir ses libertés les plus chères et lui assurer l'exercice de son droit le plus sacré.

« Ah ! si l'expression me manquait, s'il me fallait céder à l'émotion qui me domine, que de mon cœur, au moins, plus encore que de mes lèvres, s'échappât ce double cri qui est ici, je ne crains pas de l'affirmer, l'expression du sentiment général !

« Honneur à l'enfant du peuple !
« Honneur à son généreux bienfaiteur !
« Honneur à Pierre Cateau !

M. Pierre Cateau a répondu que son concours était toujours acquis aux œuvres ayant pour but le développement de l'enseignement public, et il a manifesté l'esprit qu'avant peu, le régime de la liberté aurait pris la place du régime d'oppression que nous subissons.

« Ah ! si l'expression me manquait, s'il me fallait céder à l'émotion qui me domine, que de mon cœur, au moins, plus encore que de mes lèvres, s'échappât ce double cri qui est ici, je ne crains pas de l'affirmer, l'expression du sentiment général !

Le feu d'artifice
A onze heures et demie un splendide feu d'artifice a été tiré dans les jardins de M. le comte Mimerel. Le bouquet a découvert un serpent de feu au milieu des fleurs.

L'enthousiasme du public ne connaissait plus de bornes et un nouveau vivat a été chanté.

Nous traçons à la hâte ce compte rendu rapide que nous compléterons demain, s'il y a lieu.

Nous ne pouvons cependant terminer sans remercier au nom du public d'hier, M. Pierre Cateau dont la générosité est inépuisable, quand il s'agit d'une bonne œuvre, Mme Bréville-Lenglet, présidente du donateur des écoles, M. Justin Ruffelet, président, M. Paul Wibaux, et tous les organisateurs de cette fête magnifique dont le souvenir restera dans nos annales locales.

Une liste part de ce colossal succès ravient aux femmes si charmantes et si dévouées que nous avons vues hier se prodigier avec tant d'entraité au service d'une